



Doc. 15062

31 janvier 2020

Persécution de la société civile au Kazakhstan: des sanctions personnelles doivent être imposées et la coopération commerciale doit être revue

Déclaration écrite n° 706

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Depuis novembre 2019, environ 200 personnes ont été arbitrairement détenues pour avoir participé à des manifestations pacifiques visant à libérer des prisonniers politiques, à faire cesser les poursuites politiques et à commémorer les victimes de la tragédie de Zhanaozen. Le 16 décembre 2019, un usage excessif de la force par la police a causé des blessures à de nombreux militants (dont Nuriyash Abdreimova, Anna Shukeyeva et Azamat Baikenov).

Suite aux déclarations écrites n° 695 et 682, nous avons appris que le nombre de prisonniers politiques a augmenté de plusieurs militants: Yerzhan Yelshibayev, Kairly Omar et Zhambul Kobeisnov, le dirigeant syndical Yerlan Baltabay, et le journaliste Amangeldy Batyrbekov, alors que les procédures pénales contre Dulat Agadil, Aliya Abulkhairova et Aigul Akberdy sont toujours en cours.

Nous partageons l'inquiétude du Conseil des Barreaux d'Europe concernant le harcèlement et la persécution de Botagoz Jardemalie, avocate des droits de l'homme et réfugiée politique résidant en Belgique. Nous jugeons inacceptable la pratique consistant à utiliser abusivement les instruments d'INTERPOL, d'extradition et d'entraide judiciaire pour réduire au silence Jardemalie et Zhanara Akhmetova, l'une des dirigeantes en exil du mouvement d'opposition Choix démocratique du Kazakhstan.

Nous demandons la libération immédiate de tous les prisonniers politiques, nous demandons instamment de revoir la coopération commerciale avec le Kazakhstan et d'imposer des sanctions personnelles aux fonctionnaires responsables de violations des droits de l'homme et d'abus des instruments de coopération internationale.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

RAMPI Roberto, Italie, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
BRUIJN-WEZEMAN Reina, de, Pays-Bas, ADLE
BRYNJÓLFSDÓTTIR Rósa Björk, Islande, GUE
BUCCARELLA Maurizio, Italie, NI
EIDE Petter, Norvège, GUE
FASSINO Piero, Italie, SOC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC
KAMOWSKI Catherine, France, ADLE
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
MANIERO Alvise, Italie, NI
MARILOTTI Gianni, Italie, NI
MASSEY Doreen, Royaume-Uni, SOC
MEHL Emilie Enger, Norvège, ADLE
MORGANTI Giuseppe Maria, Saint-Marin, SOC
NOWACKA Barbara, Pologne, NI
PIPILI Foteini, Grèce, PPE/DC
POPSOI Mihail, République de Moldova, PPE/DC
RUSSELL Simon, Royaume-Uni, CE/AD
SCHÄFER Axel, Allemagne, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SHEPPARD Tommy, Royaume-Uni, NI
VOVC Liviu, République de Moldova, PPE/DC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

Total = 28

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe